

Juin 2017

N O U V E A U SERVICE DIRECT DE MONTOIR VERS LE MAROC.

La compagnie maritime MSC propose une nouvelle desserte en sortie de Montoir de Bretagne. Le feeder qui alimente le hub méditerranéen de Valence en Espagne va proposer lors son voyage vers le Sud une escale à Casablanca. Ce service direct desservira le port marocain en trois jours depuis Montoir. L'amélioration conséquente de ce service en sortie de Montoir, auparavant en transbordement, devient le transit-time le plus rapide du Nord-Europe. Cap au Sud en sortie Montoir pour les chargeurs du Grand-Ouest!



LA FAMILLE OCEANS GRANDIT

Nous avons le plaisir d'accueillir depuis mai MELANIE GUISSÉAU qui a rejoint notre équipe exploitation. Mélanie est en charge de la Chine et plus particulièrement des ports de Yantian, Dalian et Xingang avec Claire. Après l'arrivée de Florent l'année dernière, Océans continue d'évoluer. Vous retrouverez sur notre site www.oceans.eu les photos de vos interlocuteurs préférés.

MODIFICATION DE LA « FREIGHT TAX SERVICE » SUR L'INDE.

Comme spécifié dans notre INFOCEANS de mars dernier, le gouvernement indien avait mis en place une taxe payable par les exportateurs pour tout conteneur arrivant sur le territoire Indien. Depuis mai, cette taxe sur le fret n'est plus payable par le chargeur mais par le réceptionnaire et le montant de la taxe n'apparaîtra donc plus dans vos cotations sur l'Inde

Le QATAR BLACKLISTÉ.

La modification des relations diplomatiques dans le Golfe induit pour l'ensemble des compagnies maritimes l'impossibilité immédiate d'acheminer les marchandises vers le Qatar. Cela oblige les compagnies maritimes à cesser la prise de nouveaux bookings mais également à geler les embarquements des bookings en cours. Considérant ces faits comme un « cas de force majeur » les compagnies ne prendront aucun frais à leur charge mais spécifient que l'ensemble des frais seront à la charge de la marchandise, donc des chargeurs, donc vous.

DES FRAIS D'ANNULATION POUR ENDIGUER LES FAUX BOOKINGS.

Nous avons connu les mois précédents de fortes turbulences en terme de disponibilité d'équipements et d'espaces à bord des navires. Nous avons appris suite à ces désagréments que le remplissage des porte-conteneurs avait quelque chose de factice. En effet, de nombreux chargeurs et commissionnaires de transport ont eu recours aux « pré-bookings » sans forcément avoir de booking client en face et donc de marchandises réelles à exporter. Ils faisaient cela pour garantir des places au cas où ils auraient eu les booking clients. Malheureusement n'obtenant pas les bookings, les « faux bookings » furent annulés à quelques jours du départ des navires ce qui a provoqué un déficit de remplissage chez les compagnies maritimes qui se retrouvaient dans un contexte difficile à seulement 90% de booking. Pendant ce temps les transitaires ou chargeurs qui avaient eux un vrai booking et donc un vrai besoin se sont vus refuser la place à bord devant attendre les prochains navires disponibles. Constatant cela, certaines compagnies maritimes ont mis en place des frais « d'annulation de booking » de manière à garantir le chargement des navires. Les montants peuvent aller jusqu'à 300 EUR du conteneur pour des annulations jusqu'à une semaine avant la clôture du navire. Cette étrange façon de faire devrait donc se raréfier et ainsi permettre de trouver des places à bord réelles pour embarquer de vraies marchandises ayant produit de vrais bookings !.